

Table des Matières

1. Introduction.....	1
2-. Application du Plan Bush de recolonisation de Cuba. Recrudescence du blocus des USA	4
3-. L'extraterritorialité dans la politique de blocus.....	6
4-. Préjudices causés par le blocus aux secteurs à plus fortes retombées sociales	8
4.1-.Préjudices causés à l'activité économique extérieure	15
4.2-.Préjudices causés à d'autres secteurs de l'économie cubaine	18
5. Préjudices causés au peuple étasunien et à d'autres peuples du monde	25
5.1 Retombées sur les organismes et organisations internationaux	26
6. Opposition au blocus aux Etats-Unis mêmes	27
7. Conclusions.....	30

1. INTRODUCTION

Alors que le peuple cubain s'apprête à fêter le cinquantième anniversaire de la Révolution qui, au terme d'une lutte prolongée et tenace pour conquérir sa vraie indépendance, parvint à écarter du pouvoir la tyrannie sanguinaire qui l'opprimait avec le soutien du gouvernement étasunien et qui marqua le point de départ des transformations politiques, économiques et sociales les plus profondes dans l'histoire du pays, les Etats-Unis maintiennent leur blocus économique, commercial et financier comme la preuve la plus patente de leur politique cruelle et inhumaine, dépourvue de la moindre légitimité et légalité, qui vise à détruire cette Révolution par tous les moyens possibles, y compris en affamant la population cubaine et en la poussant au désespoir.

Compte tenu de ses objectifs – tant déclarés que larvés – de sa portée et des moyens et actions mis en place pour les atteindre, le blocus des Etats-Unis tombe dans les catégories de l'**acte de génocide**, aux termes de la Convention de Genève pour la prévention et la répression du crime de génocide, de 1948, et de l'**acte de guerre économique**, selon la définition donnée dès 1909 par la Conférence Navale de Londres.

Cette politique, comme le confirment les seize résolutions voté chaque année par l'Assemblée générale des Nations Unies, viole les buts et principes de la Charte des Nations Unies, les principes du droit international régissant les rapports entre Etats souverains et les principes relatives à la liberté de commerce et de navigation internationale consacrés dans les plus divers instruments internationaux.

La nature extraterritoriale de cette politique – particulièrement exacerbée sous l'administration Bush – lèse aussi d'une manière toujours accrue la souveraineté d'Etats tiers et les intérêts légitimes de personnes juridiques et naturelles sous leur juridiction.

Depuis que l'Assemblée générale a adopté la résolution 62/3, le 30 octobre 2007, les USA ont maintenu et renforcé les principaux axes de son blocus contre Cuba, sous forme de traque et de sanctions économiques accrues aux activités commerciales et aux transactions financières internationales – dont les opérations destinées au paiement des quotes-parts de Cuba aux organismes internationaux des Nations Unies – d'usurpation des marques commerciales cubaines et de pressions et représailles renforcées contre ceux qui font du commerce avec Cuba ou ont des rapports avec elle dans le cadre d'échanges culturels et artistiques. L'administration Bush est passée à une phase plus ouverte et plus dangereuse dans l'organisation et l'exécution d'opérations subversives, aussi bien officielles qu'officieuses, en conformité avec son Plan de recolonisation de Cuba de mai 2004, actualisé le 10 juillet 2006.

Dans son discours devant l'Assemblée générale du 24 octobre 2007, quelques jours avant que celle-ci ne vote sa plus récente résolution exhortant son administration à lever le blocus économique, commercial et financier contre Cuba, le président des Etats-Unis a clairement indiqué quelle serait sa politique

durant la dernière étape de son administration, affichant par là son mépris le plus total de la communauté internationale.

Non content de présenter une image ridiculement invraisemblable de la réalité cubaine, en accord avec sa volonté de diaboliser notre pays et de fabriquer un prétexte pour maintenir une politique de plus en plus contestée, le président étasunien a confirmé : « Le mot clef quant à nos relations futures avec Cuba n'est pas stabilité, mais liberté¹. » Il n'a pas caché son intention de recourir à la force, si besoin était, pour saper la volonté de résistance du peuple cubain et recoloniser notre pays, autrement dit, ce qui revient au même, pour provoquer un « changement de régime » en conformité avec la doctrine agressive et hégémonique du locataire actuel de la Maison-Blanche.

Maintenant sa conduite démentiellement interventionniste, mais évidemment frustré par ce qu'il juge un maigre soutien international à ses visées illégales, George W. Bush a lancé un nouvel appel pour joindre de nouveaux complices à sa politique d'hostilité et d'agression contre le peuple cubain.

L'intervention du président Bush à la Maison-Blanche, le 21 mai 2008, a confirmé la recrudescence sans précédent de sa campagne politique et médiatique contre Cuba.

Il faut souligner, dans le cadre de cette stratégie, la nouvelle tournée que Kirsten Madison, sous-secrétaire d'Etat, et Caleb McCarry, le proconsul nommé pour gérer la Cuba recolonisée, ont entreprise du 7 au 16 avril courant dans les capitales de plusieurs pays européens, s'efforçant de convaincre l'Union européenne de ne pas lever les sanctions qu'elle avait imposées à Cuba en 2003 et de lui faire endosser la politique étasunienne contre l'île pour prix du dialogue avec elle.

Anxieuse de détruire l'ordre constitutionnel entériné par le peuple cubain, ce qui est là l'objectif clef de sa politique de blocus économique, commercial et financier, l'administration étasunienne a mis en œuvre tous les moyens possibles pour recruter, organiser et financer des gens qui agissent comme salariés de sa politique d'hostilité et d'agression contre le pays qui les a vu naître. Le gouvernement cubain a présenté à cet égard des preuves patentes que l'administration Bush a été incapable de réfuter.

L'*United States Agency for International Development* (US/AID) a été l'un des principaux instruments utilisés pour canaliser l'argent qui permet de payer les mercenaires étasuniens à Cuba, la Section des intérêts des Etats-Unis à La Havane intervenant directement dans ces opérations.

Ainsi, le 14 mai 2008, cette agence publique du gouvernement étasunien a convoqué une réunion à son siège de Washington pour faire de la part de la distribution des 45 millions de dollars supplémentaires dégagés par la Maison-Blanche dans sa guerre non déclarée contre le peuple cubain.

¹ Discours prononcé le 24 octobre 2007 au *State Department* par le président des Etats-Unis.

C'est le chef de l'US/AID pour l'Amérique latine, José Cárdenas, ancien cadre de la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA) – une fondation créée sur instructions du président Reagan et commanditaire des points de vue organisationnel et financier de plusieurs actes de terroristes contre Cuba – qui a dirigé cette réunion au cours de laquelle des fonds publics supplémentaires ont été alloués à de nouvelles ONG dans des pays tiers afin qu'elles travaillent en fonction des objectifs de la Maison-Blanche.

Tenant à souligner l'essor de ce volet anticubain de l'US/AID, José Cárdenas n'a pas hésité à souligner que le budget, de seulement 13 millions de dollars en 2007, était passé à 45 millions pour l'exercice fiscal 2008, ce qui indique bien la priorité que l'administration Bush accorde au renversement de la Révolution du peuple cubain.

Par-dessus le marché, la Maison-Blanche utilise maintenant ses représentants diplomatiques de La Havane pour transférer des fonds provenant d'organisations ouvertement terroristes aux USA à des groupes subversifs dans l'île, comme le gouvernement cubain l'a dénoncé récemment.

On trouvera ci-après une information actualisée sur les conséquences du blocus économique, commercial et financier des USA contre Cuba, depuis l'adoption de la résolution 62/3 jusqu'au 31 mai 2008, le trait essentiel en étant le renforcement de la politique visant à détruire la Révolution cubaine. Nous tenons à souligner que nous n'avons pas inclus dans ce Rapport une quantité significative d'exemples de ces retombées néfastes pour éviter de nouvelles représailles (ou « dommages collatéraux ») à des fournisseurs et à des institutions de pays tiers qui maintiennent des liens économiques, commerciaux et financiers avec Cuba, dans le respect du droit international et résistants aux pressions extraterritoriales qui découlent de la guerre économique que le gouvernement des Etats-Unis mène contre le peuple cubain et contre sa volonté farouche de liberté, d'indépendance et de souveraineté.

2-. APPLICATION DU PLAN BUSH DE RECOLONISATION DE CUBA. RECRUESCENCE DU BLOCUS DES USA

Poursuivant son hostilité obsessionnelle, le président Bush a annoncé le 24 octobre 2007 une nouvelle escalade des actions contre notre pays, ratifiant sa politique de blocus et annonçant de « nouvelles initiatives », à quoi il a joint un appel au recours à la force pour renverser le gouvernement constitutionnel cubain.

Les nouvelles actions annoncées par Bush sont dans le droit fil de la stratégie tracée dans le **Plan de recolonisation de Cuba** (désormais, Plan Bush), adopté le 6 mai 2004 et mis au point par une Commission présidentielle² créée par le président lui-même dans le but déclaré de détruire la Révolution cubaine. Ce Plan a été actualisé le 10 juillet 2006 et durci par un nouveau chapitre maintenu secret, dont les mesures et actions ne peuvent être rendues publiques parce que violant clairement le droit international.

² « Commission présidentielle d'aide à Cuba libre. »

Le *Government Accountability Office* (GAO) a reconnu explicitement, dans un rapport publié en novembre 2007 à la demande de Charles Rangel, représentant démocrate de New York et président de la Commission des moyens et arbitres de la Chambre des représentants, que le blocus contre Cuba constituait l'ensemble le plus intégral parmi les vingt programmes de sanctions économiques imposées par les USA à différents pays.

Le blocus économique, commercial et financier appliqué par les États-Unis d'Amérique a, jusqu'à décembre 2007, causé à Cuba des pertes économiques – calculées au plus bas – supérieures à **93 milliards de dollars**.

On trouvera ci-dessous des preuves irréfutables des nombreuses actions engagées par les USA de juillet 2007 au premier semestre 2008 afin de renforcer leur blocus déjà rigoureux.

- **30 juin 2007** : Des fonctionnaires du Département de sécurité intérieure séquestrent, à la frontière entre le Québec et le Maine, une cargaison de produits médicaux collectés par la Caravane d'amitié Québec-Cuba et dont le transfert à Cuba était prévu dans le cadre de la Dix-huitième Caravane de l'organisation Pasteurs pour la paix, qui fit savoir dans un communiqué que, selon les explications desdits fonctionnaires, ils avaient reçu des instructions de ne rien laisser passer à destination de Cuba. Les dons furent mis sous séquestre pendant trente jours afin d'enquêter sur la « menace » qu'ils présentaient censément à la sécurité des USA.
- **11 juillet 2007** : L'*Office of Foreign Assets Control* (OFAC), rattaché au département du Trésor, fait savoir qu'elle a infligé une amende de 22 000 dollars à la société étasunienne *Logica CMG Inc.*, parce que son prédécesseur, *CMG Telecommunications, Inc.*, a fourni, assemblé et exporté des ordinateurs à Cuba et offert une aide après-vente.
- **5 août 2007** : Le département du Trésor refuse de renouveler le permis à l'ONG étasunienne *Population Services International* (PSI) de poursuivre ses projets de coopération avec Cuba, dont la livraison de préservatifs Vives et sa distribution à des groupes vulnérables au sida.
- **18 décembre 2007** : Le sénateur démocrate de la Floride, Bill Nelson, présente le projet de loi S.2503 intitulé : « *A bill to exclude from admission to the United States aliens who have directly and significantly contributed to the ability of Cuba to develop its petroleum resources, and for other purposes* » (visant à prohiber l'entrée aux USA d'étrangers ayant contribué d'une manière directe et significative aux capacités de Cuba de développer ses ressources pétrolières»), qui propose d'abroger l'Accord sur les frontières maritimes signé entre les deux pays en 1977 et de mettre en place d'autres mesures, sous prétexte de « faire face au danger potentiel » que le programme de prospection et d'exploitation d'hydrocarbures lancé par Cuba dans sa Zone économique exclusive représente pour les écosystèmes de la Floride.

- **24 janvier 2008** : L'*Oil & Gas Journal* informe que Bill Nelson a adressé une lettre au président Bush pour lui demander de ne pas rénover l'accord sur les frontières maritimes.
- **7 février 2008** : La Maison-Blanche publie une note émise la veille par le président Bush et intitulée : « *Continuation of National Emergency with respect to Cuba* », prorogeant la Proclamation présidentielle 7757 de 2004 qui avait élargi la portée de la situation d'urgence nationale autour de Cuba, laquelle visait à empêcher l'entrée de bateaux de croisière étasuniens dans les eaux cubaines et donc à priver notre pays de ressources financières et à renforcer le blocus.
- **22 février 2008** : L'OFAC informe avoir infligé des amendes à deux sociétés étasuniennes : à *Bank Atlantic*, pour n'avoir bloqué en juillet 2004 une transaction financière intéressant censément le gouvernement cubain ; à *RMO, Inc.*, pour avoir censément engagé un transfert de fonds relatif à des voyages à Cuba ; ainsi qu'à cinq individus (montant de l'amende : 9 238,87 dollars) pour avoir acheté de cigares cubains à travers Internet.
- **4 avril 2008** : Le Département de sécurité intérieure, en particulier son service de garde-côtes, émet de nouvelles réglementations de sécurité concernant les bateaux accostant aux USA en provenance de pays déterminés, dont Cuba, sous prétexte que les précédentes sont « inefficaces dans l'application des mesures antiterroristes » : lesdits bateaux seront soumis à des inspections supplémentaires et à des taxes de sécurité plus élevés.
- **11 avril 2008** : L'OFAC annonce avoir infligé une amende de 2 970 dollars à l'*United Advantage Northwest Federal Credit Union* pour avoir transféré des fonds à Cuba sans autorisation, et une amende de 1 898,04 dollars à trois individus pour avoir acheté des cigares cubains sur Internet.
- **14 avril 2008** : L'OFAC annonce avoir infligé une amende de 16 250 dollars à la société financière étasunienne Citigroup pour avoir accepté sans autorisation des paiements pour des biens envoyés à travers une société cubaine ; une amende de 6 000 dollars à un individu pour avoir reçu ou payé des biens et services intéressant censément Cuba ; une amende de 1 063 dollars à un deuxième individu pour avoir fait des transactions commerciales de services, et une amende de 282,5 dollars à un troisième pour avoir acheté des cigares cubains sur Internet.

3-. L'EXTRATERRITORIALITÉ DANS LA POLITIQUE DE BLOCUS

Cette dernière année, l'administration Bush a adopté de nouvelles mesures et réglementations durcissant encore plus les sanctions et la traque de nature extraterritoriale dont sont victimes des ressortissants, des institutions et des sociétés de pays tiers qui établissent, voire se proposent d'établir avec Cuba des relations économiques, commerciales, financières, scientifiques ou techniques, s'ingérant ainsi dans des droits qui relèvent de la souveraineté des Etats.

Les fusions et mégafusions de sociétés internationales, ainsi que les alliances stratégiques à l'échelle mondiale dans lesquelles les Etats-Unis jouent un rôle important, ont continué d'avoir des retombées négatives accrues sur Cuba, dans la mesure où elles réduisent de plus en plus l'espace économique international dans lequel notre pays peut opérer et complexifient son insertion dans l'économie mondiale.

Cette circonstance, la prohibition d'utiliser le dollar des Etats-Unis dans ses transactions commerciales et financières, et les pressions et menaces exercées par des fonctionnaires étasuniens pour entraver ou empêcher n'importe quelle opération commerciale, financière ou de coopération avec des sociétés ou institutions cubaines, élèvent grandement les coûts et dépenses des opérations que Cuba réalise pour faire fonctionner son économie et assurer les conditions de vie matérielles essentielles de la population.

De mai 2007 à avril 2008, le département du Trésor étasunien a continué de harceler et de traquer dans le monde entier les institutions financières et bancaires d'autres pays en vue d'interrompre toute relation ou transaction avec Cuba. Il a aussi engagé des actions pour entraver le droit de tout pays à commercer librement et souverainement avec qui bon lui semble, menaçant grossièrement des sociétés de pays tiers pour qu'elles interrompent leurs ventes et contrats avec Cuba.

Les Etats-Unis continuent de s'arroger le droit de légiférer à la place d'autres Etats au sujet de leurs relations avec Cuba, s'attribuant même la capacité de certifier leur conduite et leurs actions. Il vaut la peine de rappeler une fois de plus les grandes lignes des dispositions extraterritoriales de cette politique, qui provoquent de graves préjudices à Cuba et à des pays tiers. Elles interdisent :

- Que des filiales de compagnies étasuniennes dans des pays tiers aient n'importe quelle transaction avec des compagnies cubaines.
- Que des sociétés de pays tiers exportent aux USA des produits d'origine cubaine ou des produits contenant une matière d'origine cubaine.
- Que des sociétés de pays tiers vendent à Cuba des biens ou des services contenant plus de 10 p. 100 de composants étasuniens, même si les propriétaires sont des nationaux d'autres pays.
- Que des navires marchands, quelque pavillon qu'ils battent, transportant des produits vers ou depuis Cuba accostent aux USA.
- Que des banques de pays tiers ouvrent des comptes en dollars à des personnes juridiques ou naturelles cubaines ou fassent des transactions financières dans cette monnaie avec elles.
- Que des hommes d'affaires de pays tiers fassent des investissements ou des affaires avec Cuba ayant à voir avec les biens soumis à des réclamations d'Etasuniens ou de personnes qui, bien que nées à Cuba,

auraient acquis cette nationalité. Auquel cas ils sont pénalisés : refus de visa pour entrer aux USA (extensible à la famille) ; ouverture d'actions légales devant les tribunaux, et autres.

4-. PRÉJUDICES CAUSÉS PAR LE BLOCUS AUX SECTEURS À PLUS FORTES RETOMBÉES SOCIALES

Depuis que les USA ont commencé à appliquer leur blocus, ils ont visé en priorité les secteurs de l'**alimentation** et de la **santé** en vue de fomenter la faim et les maladies, et donc de pousser le peuple au désespoir et à l'inciter à renverser son gouvernement. Telle est bien l'essence de cette politique génocidaire.

ALIMENTATION

Durant la période analysée, le blocus a provoqué des préjudices de plus de **174 millions de dollars** au secteur de l'alimentation, tout en continuant d'avoir des retombées négatives sur la production alimentaire destinée à la population.

Ainsi donc, non contente de devoir subir la flambée des cours internationaux des aliments, Cuba a été forcée de faire des dépenses additionnelles imprévues à cause des restrictions que lui impose le blocus :

- Les importations d'aliments depuis les USA continuent de se caractériser par leur insécurité, car elles sont soumises à des mesures rigoureuses de supervision et d'octroi de permis à l'exportation et au transport des produits agricoles vers notre pays. en 2007, la société ALIMPORT a dû bloquer des fonds durant une période moyenne de dix à quinze jours avant la réception des marchandises, soit un préjudice d'environ **30 millions de dollars**. Aux obstacles bien connus, vient s'ajouter maintenant une nouvelle réglementation entrée en vigueur le 18 avril relative à une inspection supplémentaire des cargos qui vise à imposer une entrave de plus aux ventes d'aliments, puisqu'elle renchérit les opérations des armateurs et fonctionne comme un mécanisme de dissuasion.
- Si Cuba avait accès à la technologie d'élevage utilisée par les USA, elle pourrait produire 153 millions d'œufs de plus et économiser des aliments pour animaux d'une valeur de 6,8 millions de dollars par an.
- La production de viande de poulet a été touchée par la carence de batteries à température contrôlée et des équipements nécessaires. Si Cuba pouvait en disposer, la production augmenterait pour une valeur de 35,3 millions de dollars, ce qui assurerait une source de protéines stable à la population et donnerait un emploi à plus de quatre mille travailleurs replacés dans d'autres secteurs.
- Le secteur agricole n'a pu acheter des semences certifiées à haut rendement et à qualité génétique élevée auprès de sociétés spécialisées étasuniennes. En 2007, Cuba a importé environ 27 652,65 tonnes de pomme de terre, dont 10 461,45 du Canada et 17 191,20 d'Europe, et

environ 67,3 tonnes de semences potagères d'Europe, du Japon et du Moyen-Orient. Importer des semences de ces parties du monde peut prendre deux mois et provoquer des retards dans les programmes de semailles de nombreuses cultures. Si Cuba avait pu importer des USA, elle aurait économisé 177 844,65 dollars.

Parmi les exemples prouvant les retombées de l'**extraterritorialité dans le secteur de l'alimentation**, on peut citer les suivants :

- La société mixte cubano-française *Los Portales*, d'eaux minérales et sodas, a été touchée par le fait que la société *FAMEX S.A. de CV* du Mexique, qui lui livre les canettes, a changé de fournisseur d'aluminium, lequel ne peut satisfaire à l'exigence selon laquelle les canettes produites pour Cuba ne peuvent contenir plus de 12 p. 100 d'intrants étasuniens. Cette situation a impliqué une augmentation de 6,15 dollars pour mille canettes importée, soit, durant cette période, des dépenses supplémentaires de 900 000 dollars. Cette même situation a touché la société mixte *Bucanero*, à capitaux cubains, belges et brésiliens, qui se fournissait auprès de la même société mexicaine et qui a dû dépenser 1,2 million de dollars.
- La société cubaine *Maquimport* a été contrainte de recourir à un intermédiaire pour acheter des équipements destinés à l'amélioration de la technologie de l'industrie rizicole, après que la société correspondante a eu refusé d'opérer directement avec Cuba pour ne pas léser ses intérêts aux USA, soit un préjudice de 75 600 dollars.
- La société mixte *CORACAN*, à capital cubano-canadien, de production et commercialisation de préparations instantanées, a dû, en juillet 2007, résilier le contrat n° 07/08 d'importation de 270 tonnes de sucre avec la société brésilienne *COSAN S.A.*, parce que celle-ci est devenue une société publique du NEW YORK STOCK EXCHANGE-NYSE, cotée en bourse et ne pouvant donc pas faire du commerce avec Cuba. L'absence de ces livraisons et la paralysie de l'industrie pendant sept jours ont entraîné un manque à gagner de 180 0000 dollars et des dépenses financières supplémentaires pour 11 500 dollars en commissions et intérêts bancaires.

SANTÉ PUBLIQUE

De mai 2007 à avril 2008, le secteur de la santé publique a souffert des préjudices calculés à plus de **25 millions de dollars**.

Non seulement Cuba doit acheter plus cher les produits et les équipements sur des marchés lointains et passer par des intermédiaires qui renchérissent encore plus les coûts, mais ses personnels médicaux se voient parfois dans l'impossibilité d'offrir le meilleur traitement aux malades –d'où souffrance de ceux-ci, de leurs familles et des personnels sanitaires– parce que des sociétés pharmaceutiques étasuniennes ont le monopole de produits et de technologies qui s'avèrent déterminants pour soigner différentes maladies.

En voici quelques exemples pour la période analysée :

- Faute d'intrants déterminés, certaines techniques opératoires de la chirurgie cardiovasculaire pour enfants ne peuvent se réaliser. Le fait que Cuba doivent les acheter sur des marchés lointains à travers de tiers a entraîné un surcoût de 245 072 dollars, dont 1 389 rien qu'à titre de fret, ce qui limite les possibilités d'achat.
- Cuba n'a pas pu acheter les dispositifs nécessaires au cathétérisme d'intervention et à d'autres techniques de fermeture de défauts congénitaux du cœur, la société *Boston Scientific and Amplatzer* ayant refusé de négocier avec elle, ce qui a allongé la liste d'attente des enfants cubains qui devront soumis à une chirurgie à cœur ouvert, avec tous les risques qu'elle implique pour l'espérance de vie et la santé des enfants malades. Ce refus a concerné entre autres:
 - María Gainza Pozo, deux ans, province d'Holguín, commune de Sagua de Tánamo, dossier clinique n° 680689.
 - Olivia Oliva Báez, trois años, La Havane, commune Centro Habana, dossier clinique n° 683826
 - Félix Cruz, quatre ans, province de Matanzas, commune de Colón, dossier clinique n° 657743
 - Fidel Valeriano Ramos, six años, province de Matanzas, commune de Jagüey Grande, dossier clinique n° 681080.
- Le *Centre national de génétique médicale* n'a pas pu acheter un appareil de séquençage de gènes, qui lui est indispensable, pour la simple raison qu'il n'est fabriqué que par des sociétés étasuniennes, si bien qu'il ne peut réaliser des diagnostics et des études de maladies comme la surdité, la perte de l'audition héréditaire, le cancer du sein héréditaire, la fibrose kystique, et se voit limité dans les diagnostics d'un grand nombre de mutations de gènes causant des maladies telles que la phénylcétonurie, les maladies mitochondriales, les maladies de Wilson et de von Hippel-Lindau, et par conséquent dans le suivi génétique de la famille.
- L'*Institut national d'endocrinologie et de maladies métaboliques*, faute de pouvoir acheter aux USA les seringues nécessaires pour administrer l'insuline aux diabétiques, doit les acheter plus cher sur des marchés asiatiques.
- Ne pouvant acheter l'appareil de diagnostic par imagerie PET-CT (*Positron Emission Tomography-Computerized Tomography*), qui offre en oncologie moderne la meilleure qualité d'images et la meilleure précision en ce qui concerne les données physiologiques, parce que l'administration étasunienne interdit aux trois seuls fabricants au monde de le vendre à Cuba, l'Institut de cancérologie et de radiobiologie a dû dépenser 288 355 dollars de plus.
- La société allemande *Siemens* a refusé de réparer une caméra Gamma, un équipement à technologie de pointe très utile en oncologie et dans les études, sous prétexte que les pièces détachées sont des USA et qu'elle n'a

pas le permis d'exportation des autorités de ce pays, ce qui cause bien entendu des préjudices à la population cubaine.

- Le refus de la société étasunienne *Saint-Jude* de continuer de vendre ses valves prothétiques à cause des pressions du département du Trésor, a des effets négatifs non seulement sur l'activité chirurgicale, mais aussi sur l'activité hémodynamique, car cela affecte des patients ayant besoin de ces stimulateurs cardiaques.
- Les échanges savants entre Cuba et les Etats-Unis ont été limités par le refus de l'administration étasunienne de délivrer des visas aux spécialistes de la santé. Ainsi, plus de trente spécialistes cubains n'ont pu assister à des réunions, conférences ou échanges d'expériences avec leurs collègues des USA. A quoi s'ajoutent les mesures destinées à empêcher l'accès aux bibliographies et documents scientifiques. Par ailleurs, Cuba a été interdite de devenir membres de la Société américaine de microbiologie.
- Le prestigieux *Institut de médecine tropicale Pedro Kouri* continue d'avoir de sérieuses difficultés à diagnostiquer l'encéphalite provoquée par le virus du Nil occidental (*West Nile*), une maladie qui se transmet surtout à travers les oiseaux migratoires, car les sociétés étasuniennes *Fisher* et *Syigma* ont refusé de lui vendre une incubatrice et l'huile minérale nécessaires à ses recherches. De même, la société étasunienne *Biorad* a refusé de vendre à Cuba l'équipement utilisant la technique d'électrophorèse en champ pulsé, nécessaire à la surveillance épidémiologique moléculaire des bactéries *Salmonella*, *Escherichia coli*, *Shigella* et *Vibrio cholerae*, qui provoquent de sévères infections.
- Le programme cubain contre le VIH/sida est entravé par le refus de sociétés étasuniennes de vendre des équipements de diagnostic et de traitement de séropositifs et de sidéens.
- Le blocus empêche des sociétés étasuniennes produisant des pesticides, des appareils de fumigation et des ressources d'entomologie médicale de faire du commerce avec Cuba, si bien que celle-ci doit se fournir sur des marchés tiers à des coûts bien plus élevés, surtout à cause du fret et des commissions : ainsi, durant cette période, elle a acheté des appareils de fumigation pour 450 000 dollars, des pièces de rechange pour ceux-ci pour 85 000 dollars et de pesticides pour 370 000 dollars, alors que ces mêmes achats aux USA lui aurait permis d'économiser environ 750 000 dollars et de les obtenir plus vite

Parmi les exemples prouvant les effets de l'**extraterritorialité dans le domaine de la santé**, donnons les suivants :

- Redoutant de se voir infliger une amende, la société japonaise Hitachi a, sous prétexte de composants étasuniens, refusé de vendre une ultracentrifugeuse nécessaire à la technique diagnostique de Western-Blot, élément clef du dépistage de cette maladie.

- Rachetée par une société étasunienne, la société suédoise *Pharmacia* n'a pu continuer de nous vendre l'hormone de croissance GH utilisée en endocrinologie pédiatrique pour le traitement d'enfants souffrant de problèmes de croissance (petite taille) pour déficit de cette hormone.
- Cuba n'a pu recevoir environ trois millions de seringues jetables destinée à la vaccination infantile (valeur : 256 000 dollars) à travers l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, car les fournisseurs ont affirmé ne pas pouvoir les vendre si la destination final était l'île.
- Le 4 juin 2008, la société *Merck SA* nous a fait savoir que la société britannique *Whatman* avait été achetée par *GE Healthcare*, des USA, qui lui avait aussitôt interdit catégoriquement de vendre des produits de marque *Whatman* à Cuba, la lettre de *Merck* précisant : « Nous avons annulé toutes les commandes de nos clients en instance à Cuba et interrompu totalement nos activités en rapport avec les produits *Whatman* ».

AUTRES SECTEURS D'IMPORTANCE SOCIALE

Education et culture

Les secteurs de l'éducation et de la culture ont été particulièrement touchés par les conséquences néfastes du blocus économique, commercial et financier appliqué à la nation cubaine par les USA.

ÉDUCATION

Le gouvernement cubain consent d'énormes efforts pour assurer une éducation de qualité et un recyclage permanent à tous sans exclusions, mais le blocus constitue un sérieux obstacle dans ce sens. En voici quelques exemples :

- Le système d'éducation, du primaire au supérieur, se heurte à de fortes limitations pour assurer la logistique d'étude nécessaire, les équipements et les appareils de laboratoire, car le blocus entrave les efforts faits pour les obtenir sur le marché mondial.
- Le blocus se fait sentir durement dans les écoles d'éveil de la vocation, mais aussi dans les établissements de l'éducation spéciale où il est impossible d'acheter des moyens diagnostiques, des produits informatiques et des moyens didactiques produits en général aux USA ; ainsi qu'à des matériaux jetables, des pièces détachées ou d'autres équipements fabriqués par des sociétés étasuniennes ou leurs filiales dans des pays tiers. Prenons le cas des seize écoles spéciales pour sourds et des cinq garderies qui exigent un équipement spécialisé pour le développement de la faculté auditive, dont un cabinet auditif et deux logiciels de visualisation du langage pour pouvoir opérer les corrections requises d'une manière individuelle.
- Environ 2 230 enfants à limitations physico-motrices soignés à domicile ne disposent pas de moyens informatiques brevetés aux USA, tels que des claviers intelligents, des écrans tactiles et des interrupteurs, entre autres. Il a aussi été impossible d'acheter des chaises roulantes pour enfants devant le

refus des fabricants étasuniens de les vendre (exemple de refus à travers www.spinlife.com). La plupart des sociétés consacrées aux besoins de l'éducation spéciale sont étasuniennes (*WPPISI*, *WAIS* et *GRACE ARTHUR*), si bien que les enfants cubains n'ont pas accès à leurs produits.

- L'enseignement moderne fait un usage intensif des ordinateurs, la proportion idéale étant d'au moins un ordinateur pour dix élèves. Mais Cuba, à cause des limitations financières du blocus, se voit réduite à une proportion d'un ordinateur pour trente-trois élèves.
- Interdite d'acheter aux USA ou à des filiales les intrants nécessaires à l'année scolaire 2008-2009, Cuba a dû se fournir sur des marchés lointains, si bien que le seul fret a engendré des dépenses supplémentaires de 2 505 600 dollars.
- Le blocus nous empêche d'accéder à des produits informatiques de première catégorie, tels que bases de données, bibliographies et services informatiques sur Internet, nécessaires à un enseignement meilleur et plus efficace et à une meilleure qualité dans la formation des élèves. Les professeurs et chercheurs cubains ne peuvent participer à des réunions scientifiques et à des cours de perfectionnement à cause des clauses extraterritoriales du blocus : ainsi, Julia Noda Gómez, docteur en sciences médicales, n'a pu assister à un atelier de formation en surveillance et supervision de la grippe aviaire.
- La prohibition de transactions bancaires entre Cuba et les USA porte préjudice à la participation d'étudiants étasuniens à des cours de troisième cycle d'universités cubaines. Ainsi, l'Université de La Havane a essuyé des pertes de plus de 1,5 million de dollars après qu'elle a dû arrêter les cours d'espagnol, d'arts et lettres, d'histoire et d'économie qu'elle offrait à des étudiants étasuniens depuis plusieurs années.

CULTURE

La culture cubaine n'échappe pas aux retombées du blocus étasunien, le durcissement de celui-ci ayant empêché des échanges entre les deux peuples sur les plans artistiques et littéraires.

- Des musiciens, des artistes plasticiens, des troupes de ballet et de théâtre, entre autres, n'ont pu exposer ou vendre leurs œuvres, se produire, vendre leurs productions discographiques ou leurs livres aux USA, malgré leur qualité reconnue au plan international. Ceux qui ont pu le faire ne peuvent toucher les cachets correspondants, ou les sommes affectées à des prix donnés par de prestigieuses institutions, ou les droits d'auteur y afférents.
- Les sociétés cubaines *EGREM* et *BisMusic* ne peuvent faire des opérations commerciales directes avec des clients étasuniens pour placer la musique cubaine – à la qualité reconnue sur le plan international – sur le marché étasunien, car les impresarios de ce pays redoutent d'être sanctionnés en

vertu des clauses du blocus. Ainsi, Cuba doit vendre ses produits par tiers interposés, ce qui implique des frais supplémentaires de 20 p. 100.

- L'industrie cinématographique cubaine ne peut vendre ses œuvres par voie satellitaire – un mécanisme utilisé fréquemment pour vendre des films et des reportages – parce que les USA sont les maîtres absolus de cette technologie : si elle pouvait le faire, elle percevrait des entrées supplémentaires de 5 millions de dollars, ce qui servirait à améliorer le fonctionnement des 358 cinémas du pays, des 174 salles de vidéo et des 160 vidéothèques qui doivent acheter des appareils de projection, de son, de transmission de signaux audiovisuels et les pièces détachées, des magnétoscopes à cassettes, des lecteurs de DVD, des fauteuils de cinéma et des tapis. Or, elle doit se procurer en Europe à des prix bien plus élevés. Ainsi, un projecteur de vidéo coûte 3 000 dollars aux USA, mais 5 000 en Europe.
- Dans la première quinzaine d'avril 2008, l'administration étasunienne a refusé les visas au réalisateur Juan Carlos Tabío et à l'acteur Luis Alberto García qui avaient été invités au festival de cinéma Havana, à New York, où un hommage était prévu. De même, d'autres prestigieux artistes cubains n'ont pu assister pour cette même raison à des rencontres de grand prestige international, comme le Festival latino de Chicago, le Sundance Film Festival et Festival latino de Los Angeles.
- Peter Nadin, un artiste anglo-étasunien installé à New York, qui devait exposer à La Havane (El Primer Trazo), a dû envoyer ses œuvres depuis le Canada à un coût additionnel de plus de 5 000 dollars. Par ailleurs, le département étasunien du Trésor a ajourné très longtemps son permis de voyage, ce qui l'a contraint à rater de nombreuses expositions de ses œuvres.

TRANSPORT

L'Etat cubain a lancé un vaste programme de relèvement du transport dont les résultats sont déjà perceptibles tant pour la population que pour l'économie. Mais le blocus continue de peser sur cette politique, retardant cette récupération du transport.

En voici quelques exemples:

- L'impossibilité d'acheter des parties et des pièces détachées pour réparer les locomotives, en grande partie en provenance des USA, a déprimé le transport de marchandises : ainsi, durant la période analysée, il a fallu, faute de locomotives, annuler 280 voyages, et donc cesser de transporter environ 250 000 tonnes, ce qui a causé des préjudices non seulement à la société des chemins de fer, mais aussi, et encore plus, à la population car il s'agit de marchandises destinées pour la plupart à la consommation.
- Durant la période analysée, le système de transport en commun de La Havane n'a pu transporter plus de 19 millions de passagers

supplémentaires, faute de pièces détachées qu'il faut aller acheter, par intermédiaires interposés, sur de lointains marchés.

- Le blocus a contraint le secteur des transports à des dépenses additionnelles de plus de **70 millions de dollars** : importations plus chères pour recherche de marchés (18 millions) ; financement additionnel pour risque-pays (5 millions) ; frets et assurances plus chers (21 millions) ; immobilisation de ressources en stocks (18 millions) et surcoût de financement (8 millions).
- Exemple d'**extraterritorialité du blocus** : les sociétés maritimes P&O Needlloyd (ancien client) et CMA-CGM (France) se sont vues mettre sous séquestre des fonds de 56 000 et 500 000 dollars respectivement pour avoir fait des transactions en dollars avec le terminal de conteneurs de La Havane.

4.1.-PRÉJUDICES CAUSÉS À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Le blocus a visé d'emblée à priver Cuba de ses recettes d'exportations de biens et services, à l'empêcher d'avoir accès aux sources extérieures de financement ou à entraver cet accès, à augmenter ses frais, soit parce qu'elle doit acheter les produits plus cher soit parce qu'elle ne peut accéder à des marchés proches et doit se fournir sur des marchés lointains, ce qui élève les frais de transport ou l'oblige à constituer des stocks plus importants que la normale.

Durant cette période, les autorités étasuniennes ont intensifié leur traque de toutes les opérations commerciales et transactions bancaires de Cuba partout dans le monde, ce qui prouve que le blocus est loin d'être, contrairement à ce qu'elles affirment, une question bilatérale.

Les préjudices causés en 2007 aux exportations cubaines de biens et services ont été calculés à **1 745 600 000 dollars**, ce chiffre incluant le manque à gagner du fait que Cuba ne peut plus exporter aux USA des produits traditionnels (produits agricoles, légumes, fruits, café, miel, poissons, fruits de mer, tabac en feuille, cigarettes et cigares, sucre et dérivés, rhum, minerais et autres produits et services), ce manque à gagner étant calculé à partir des parts en pourcentage qu'ils pourraient occuper sur ce marché.

Le fait que Cuba a dû et doit repositionner géographiquement son commerce et ses marchés, de pair avec les dommages et préjudices causés par l'extraterritorialité de la politique étasunienne, provoquent des frais extraordinaires au **commerce extérieur** cubain, de l'ordre de **956 200 000 dollars**, ce chiffre incluant l'élévation des cours des produits qu'achète le pays, le renchérissement des frets et assurances de transports, les stocks et réserves que doit constituer Cuba, compte tenu de cette situation anormale, des conditions de financement plus onéreuses, les pertes causés par les fluctuations des parités du fait des pressions exercées par les USA sur les

banques et de la prohibition faite à Cuba d'utiliser le dollar dans ses transactions.

Durant cette période, l'administration étasunienne s'est efforcée d'entraver les opérations monétaires et financières de Cuba, d'empêcher l'usage du dollar dans ces transactions et l'accès aux sources de financement. Contraint de recourir à d'autres devises, le pays doit assumer des dépenses supplémentaires à cause des fluctuations des taux de change et d'autres frais bancaires (dit double forex).

Ainsi, une banque cubaine qui a reçu des crédits d'une banque européenne libellés en dollars, mais payables en euros, a dû payer 0,14 p. 100 de plus en douze mois à cause de ce double change.

La période analysée s'est caractérisée fondamentalement par une diminution des possibilités d'utiliser nos banques correspondantes, ce qui rend les transactions moins opérationnelles dans la mesure où, sans préavis, il faut chercher de nouvelles voies pour exécuter les opérations avec l'extérieur, sans parler des limitations relatives à l'usage du dollar comme moyen de paiement.

La tendance des institutions financières et bancaires étrangères de refuser de confirmer ou de notifier des lettres de crédit, de maintenir des relations avec des banques cubaines, voire de réaliser des opérations courantes de petite envergure, se maintient et s'accroît. Certaines banques étrangères ont commencé à exiger dans chaque cas des preuves de l'origine des fonds transférées par des banques cubaines.

Les banques et les institutions financières bien implantées aux USA redoutent des représailles de la part des autorités étasuniennes qui cherchent la moindre information sur les affaires avec Cuba pour entraver l'accès aux plateformes de ventes de bons.

Citons un autre facteur qui renforce le blocus financier contre Cuba et met en lumière son caractère extraterritorial : l'organisme qui règlement la bourse des valeurs aux USA, la *Securities and Exchange Commission* (SEC) a, le 25 juin 2007, publié sur Internet une « liste noire » des sociétés étrangères faisant des affaires avec les cinq pays certifiés par le département d'Etat de « promoteurs du terrorisme », ce qui inclut bien entendu Cuba pour les raisons de manipulation politique que l'on connaît bien : cette liste comprend donc vingt-huit sociétés cubaines, essentiellement des secteurs de la banque, du pétrole, des communications, de la biotechnologie et des lignes aériennes, le site web correspondant possédant des liens contenant l'information que chacune de ces sociétés a déclarée au sujet de ses relations avec Cuba.

On trouvera ci-après quelques exemples de la façon dont le blocus entrave les opérations bancaires et financières des sociétés et institutions cubaines :

- **27 juin 2007** : La filiale de la banque milanaise Anton Veneta reçoit des instructions de sa maison-mère de bloquer tout transfert à Cuba dans quelque monnaie que ce soit. Cette banque avait déjà mis sous séquestre,

deux jours plus tôt, un virement bancaire de 41 000 euros de l'agence de la Société touristique cubaine Cubanacán dans cette ville.

- **29 août 2007** : Le *Financial Times* informe que les départements étasuniens du Trésor et de la Justice enquêtent sur une quarantaine de banques étrangères qui auraient censément violé les réglementations contre des pays sujets à des sanctions, dont Cuba ; bien que n'ayant pas révélé les noms des banques concernées, le journal commente qu'elles sont essentiellement européennes et qu'elles mènent des négociations au sujet des amendes qui leur seraient infligées.
- **1^{er} novembre 2007** : Peu après le rachat de la banque canadienne CU Electronic Transaction Services (CUETS) par la filiale canadienne de la Bank of America, on apprenait que les cartes de crédit MasterCard qu'elle avait émises ne pourraient plus être utilisées à Cuba, en Corée du Nord, au Myanmar, en Iran et au Soudan, dans le cadre des sanctions étasuniennes.

La section 211 de l'*Omnibus Consolidated and Emergency Supplemental Appropriations Act, 1999*, et les nouvelles agressions dans le domaine des marques commerciales.

Se valant de la section 211 de l'*Omnibus Consolidated and Emergency Supplemental Appropriations Act, 1999*, le gouvernement étasunien a poursuivi ses actions et ses mesures pour couronner le vol des marques cubaines de rhum et de cigares de renommée mondiale *Havana Club* et *Cohíba*, cette section empêchant les titulaires cubains ou leurs successeurs, dont les sociétés étrangères ayant des intérêts à Cuba, de voir reconnus aux Etats-Unis leurs droits sur les marques ou les noms déposés et protégés à Cuba ayant à voir avec d'anciens biens nationalisés par le gouvernement cubain et d'en jouir.

L'application de la Section 211 et les mesures concomitantes adoptées par l'administration étasunienne ont donc des implications très négatives non seulement dans les relations bilatérales entre Cuba et les USA, mais encore dans le domaine multilatéral, puisqu'elle viole des accords agréés à l'échelle multilatérale. Le précédent nocif que pose cette Section 211 pour le commerce international a contraint l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à reconnaître en janvier 2002 qu'elle violait les obligations du traitement national et de la clause de la Nation la plus favorisée de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), et à presser les USA d'ajuster cette législation aux dites obligations dans les meilleurs délais.

Le gouvernement étasunien n'en a fait aucun cas : il a constamment ajourné jusqu'ici la mise en oeuvre de cette décision de l'organe compétent de l'OMC, ce qui corrobore éloquentement son manque de volonté politique de régler ce différend et de respecter les normes du commerce international. C'est là un précédent aux conséquences imprévisibles en matière de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

4.2.-PRÉJUDICES CAUSÉS À D'AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE CUBAINE

L'**industrie touristique**, compte tenu de son poids dans l'économie cubaine, continue de faire l'objet de fortes attaques dans le cadre du Plan Bush, au point que le manque à gagner pour ce motif a été calculé à **1 419 400 000 dollars**.

L'exemple le plus notoire est peut-être celui du voyageur anglais Steve Marshall, qui vit en Espagne et vend des voyages à des Européens souhaitant des destinations tropicales, dont Cuba : en octobre 2007, près de quatre-vingts de ses sites web ont cessé soudain de fonctionner par suite de l'action du département du Trésor qui a argué que la société eNom avait violé la loi dans la mesure où elle avait aidé des Américains à contourner les restrictions imposées aux voyages dans l'île et « génère des ressources utilisées par le régime cubain ».

Parmi les domaines fermés à cause du blocus, citons www.cuba-hemingway.com, de nature littéraire, www.cuba-havanacity.com ayant trait à l'histoire et à la culture cubaines, et d'autres sites d'aide à des touristes français et italiens, comme www.ciaocuba.com et www.bonjourcuba.com.

Selon une déclaration faite par l'*American Society of Travel Agents* (ASTA) devant l'*United States International Trade Commission* (ITC), si le blocus n'existait pas qui interdit aux Américains de voyager à Cuba, 1 300 000 touristes de séjour et un 500 000 touristes de croisière pourraient y venir sur le court terme. Des enquêtes de marché réalisées par des compagnies touristiques américaines et d'autres liées au transport aérien, estiment qu'une fois le blocus levé, plus de 5 millions d'Américains se rendraient à Cuba tous les ans.

Durant la période analysée, l'*OFAC* s'est attaché à menacer et à sanctionner toutes ventes en ligne de services touristiques cubains, réservation de billets, logement, location d'avions, tourisme de croisière et tourisme nautique.

Selon l'*OFAC*, la populaire agence de voyage américaine par Internet, *Travelocity.com*, a dû payer une amende de 182 750 dollars pour avoir, de 1998 à avril 2004, violé le blocus à 1 458 reprises en fournissant sans la permission requise des « services de billets et d'hôtels dans lesquels le gouvernement ou des citoyens cubains avaient des intérêts ».

En conformité avec les nouvelles mesures adoptées par le département de sécurité intérieure dans le cadre du programme Vol sûr, les lignes aériennes du Canada qui survolent les USA doivent, à compter d'octobre 2007, fournir les coordonnées personnelles, soixante-douze heures à l'avance, de tous les passagers, ce qui inclut les vols vers Cuba, cette mesure permettant de renforcer la traque des Américains et des Cubains vivant aux USA qui prétendent se rendre à Cuba.

Début 2008, l'*OFAC* a appliqué des pressions renforcées sur la société *Boeing*, qui a finalement menacé *AirEurope* de lui supprimer tous les services jugés

indispensables si elle continuait de louer ses avions à la compagnie *Cubana de Aviación* : compte tenu des conséquences que cela pouvait pour elle, la compagnie européenne a cessé de louer ses avions et de réaliser d'autres opérations de vol avec *Cubana de Aviación*, ce qui a causé des préjudices à des voyageurs en provenance d'Espagne, du Royaume-Uni et de France et provoqué des pertes de plus de **2 000 000 de dollars** à l'industrie touristique cubaine.

Le 14 février 2008, la société d'assurance japonaise *AIU Insurance Company*, sur instructions de sa maison mère étasunienne, a informé ses clients de sa décision d'exclure un groupe de pays, dont Cuba, de sa police d'assurance pour des voyages à l'étranger, ce qui a diminué le nombre de touristes japonais à Cuba à cause du renchérissement de la police d'assurance et des forfaits touristiques.

La société japonaise *Yamaha*, qui vendait depuis vingt ans des moteurs destinés aux secteurs cubains de la pêche et du tourisme, a cessé de le faire sous prétexte du blocus, et refuse même de vendre des pièces détachées.

L'un des principaux préjudices causés à l'**industrie halieutique** par le blocus est l'impossibilité de vendre sur le marché étasunien, l'un des plus importants au monde en consommation de poissons et de fruits de mer : le manque à gagner s'est chiffré pour la période analysée à **4 886 900 dollars**.

Par ailleurs, si Cuba avait pu vendre des queues de langoustes et des crevettes sur le marché étasunien, elle aurait économisé **401 500 dollars** à titre de droits tarifaires, inexistant aux Etats-Unis, mais taxant les marchés européens et canadien à hauteur de 4,3 à 5 p. 100.

Les recherches scientifiques, les investissements technologiques et la gestion de la qualité des produits sont aussi affectés par le fait que Cuba ne peut acheter les instruments et moyens de surveillance des systèmes de gestion de sécurité des aliments basés sur l'Analyse des dangers et maîtrise des points critiques (HACCP), que fournit la société étasunienne *Noegen*, de sorte qu'elle doit recourir à des marchés lointains ou à des procédures de contrôle plus onéreuses.

A cause du blocus, l'**industrie sucrière** a enregistré des pertes d'environ **113,5 millions de dollars**. On en trouvera quelques raisons ci-après :

- Ne pouvant accéder au marché sucrier préférentiel des USA (Contrat 14 de New York applicable aux importations étasuniennes selon ce mécanisme), Cuba doit vendre son sucre à un prix inférieur à celui qui est établi sur ce marché, les préjudices se montant, compte tenu de la production sucrière cubaine, à environ **27 millions de dollars**.
- Les sociétés étasuniennes et leurs filiales refusent de vendre à Cuba des herbicides qui permettent de contrôler les mauvaises herbes avant et après l'apparition des bourgeons de la canne à sucre, de sorte qu'elle doit acheter

des herbicides comme PLATEAU GD-70 (IMAZAPIC) sur des marchés bien plus lointains.

- La société d'importation cubaine *AZUIMPORT* a voulu acheter à la société japonaise *Yamazaki Mazak Corporation* des tours CNC et des centres d'usinage à commande numérique, mais sa maison mère étasunienne lui a fait savoir, en réponse à sa question : « *Mazak Corporation ne peut offrir ses produits et ses services à Cuba tant que le gouvernement étasunien maintiendra son blocus.* »

L'Etat cubain s'est lancé dans un vaste programme de **constructions** importantes au bénéfice de la population, en particulier la réparation, la réaménagement et l'agrandissement d'hôpitaux et d'écoles, la construction et la réparation de logements et de routes, mais le blocus l'empêche de se fournir d'une manière stable en matériaux, équipements et pièces détachées.

De mai 2007 à avril 2008, les préjudices causés aux plans de logements ont été de **22 millions de dollars**, une somme qui aurait permis à Cuba de construire 3 646 logements de plus ou d'en réparer 7 600.

Le **Groupe industriel GIMAC**, qui produit et vend des équipements, des produits et des services pour le logement, a dû acheter sur des marchés lointains 58 conteneurs en PVC, de sorte qu'il a dû payer rien que pour la différence de frets 79 344 dollars de plus, une somme qui lui aurait permis d'acheter 40 tonnes de plus de PVC, autrement dit de produire 270 km de conduits électriques pour 10 000 logements.

La **société commerciale IMECO**, qui importe des matériaux et produits de construction, doit se fournir sur des marchés lointains, ce qui lui occasionne des surcoûts de **15 300 000 dollars**.

Cuba n'a pu acheter des châssis technologiques destinés à la fabrication de plaques de fibrociment en vue de la construction de logements et de la réparation de ceux qui ont été endommagés par des cyclones, car le fournisseur, la société autrichienne HUYCK.WANGNER, a fait savoir que, filiale du groupe étasunien Xerium Technologies, elle ne pouvait exporter à Cuba.

La société brésilienne **KOMATSU** a refusé de vendre à Cuba un grand nombre d'équipements destinés à l'autoroute nationale, en tant que filiale d'une société étasunienne sujette aux réglementations du blocus.

De même, une opération commerciale concernant l'achat de compacteurs Dynapac – largement utilisés en terrassement et nivellement de terrains – a dû être annulée après signature des contrats, car le fournisseur européen a finalement fait savoir que ces équipements étaient dotés de moteurs Cummins, de marque étasunienne, et qu'il ne pouvait donc pas les livrer en vertu des entraves du blocus. Il a fallu chercher d'autres fabricants, ce qui a retardé d'autant leur utilisation.

L'**industrie sidérurgique et de constructions mécaniques** a essuyé de préjudices se montant à plus de **69 millions de dollars**.

La compagnie *ACINOX*, la principale productrice du pays de barres et de dérivés de l'acier pour le bâtiment, a dû dépenser environ 6,7 millions de dollars de plus faute de pouvoir accéder au marché étasunien et utiliser le dollar dans ses transactions commerciales, une somme qui lui aurait permis de produire 27 800 tonnes de plus de barres, suffisantes pour environ 18 533 appartements en édifices d'habitations, soit 25,7 p. 100 du plan prévu au bénéfice de plus de 74 132 personnes.

Les sociétés espagnoles *ZIV P+ C* et *Chemetall* ont refusé de vendre à *Antillana de Acero* et à la société *ALCUBA* un terminal de protection à maximum de courant numérique et des produits chimiques pour le prétraitement de profilés d'acier galvanisé, respectivement, leur réponse ayant été la suivante : « ...*Nous avons des difficultés avec les brevets de produits non européens... à cause de l'blocus appliqué à votre pays, nous ne pouvons nous permettre d'avoir des problèmes avec nos fournisseurs non européens.* »

Le développement du **secteur agricole**, vital pour la sécurité alimentaire de la population et du pays, a été sévèrement touché par le blocus. En voici quelques exemples :

- Le *Centre national de santé agricole* (CENSA) ne peut acheter des produits (composants et consommables) à la société *Amersham Biosciences*, filiale de *General Electric*, destinés à un équipement servant à l'analyse d'échantillons en vue du diagnostic de la grippe aviaire. Il a signé à ce jour trois contrats différents avec trois fournisseurs différents, mais chaque fois *General Electric* a fait échouer l'opération au motif qu'il s'agit de Cuba.
- Le laboratoire de techniques nucléaires de l'*Institut de recherche agronomique* a dû fermer, faute de pouvoir acheter les équipements spécialisés, si bien que Cuba ne peut faire d'études physiologiques et génétiques de plantes tolérantes au stress abiotique, ce qui lui permettrait d'obtenir de nouvelles variétés de cultures à rendement plus élevé en situation de stress, et que le pays a dû acheter des semences hybrides bien plus chères, ce qui a élevé les coûts de production de denrées alimentaires.

Le développement du secteur **science, technologie et environnement** n'échappe à la politique criminelle des Etats-Unis. En voici quelques exemples :

- Le 6 décembre 2007, CNN a annoncé les gagnants du prix « Citoyens héros de leur communauté » consacré à la protection et à la préservation de l'environnement. La Cubaine Irania Martínez García a été l'une des gagnantes parmi les 7 000 participants de 93 pays : elle a mobilisé sa communauté, dans la province de Guantánamo, pour convertir une décharge urbaine en centre de recyclage et en pépinières pour arbres, plantes et légumes. Mais le blocus lui a interdit d'assister à la cérémonie de remise des prix et de toucher les 10 000 dollars de récompense.
- A cause des entraves financières du blocus, le *Centre d'études et de services environnementaux* (CESAM), de la province de Villa Clara, n'a pu

bénéficiaire (à cause de mise sous séquestre) des 4 500 dollars correspondant au premier versement destiné à un projet de culture d'éponges, financé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à travers le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC), ce versement ayant été fait par le Bureau du PNUE à Nairobi à la banque Morgan de New York.

- L'*Institut d'information scientifique et technologique* (IDICT) ne peut accéder à la base de données centrale Premier Academy pour chercheurs en sciences, technologie et médecine, qui existe depuis 1996 et contient entre autres les ouvrages numériques de la maison d'édition Taylor & Francis.
- Durant la période analysée, huit spécialistes de l'Agence de l'environnement et deux de l'Académie des sciences de Cuba n'ont pas pu assister à des réunions internationales tenues aux USA ou dans des territoires sous juridiction des USA, comme dans le cas de Porto Rico, les autorités compétentes leur ayant refusé le visa d'entrée ou n'ayant pas répondu tout simplement à ces démarches.

L'**effet extraterritorial** du blocus se fait aussi sentir dans ce domaine. Ainsi, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a reconnu que la politique d'embargo étasunienne entravait son programme de coopération technique avec Cuba, car l'équipement spécialisé provient d'entreprises des USA. De même, le refus de délivrance de visas rend très difficile la participation de Cubains à des stages ou réunions spécialisés aux USA.

En **sport**, on peut aussi citer de nombreux exemples de retombées du blocus :

- En médecine sportive, le refus des USA d'autoriser la réparation ou la vente de pièces détachées concernant des appareils hors de service a causé des préjudices se montant à **492 000 dollars**.
- L'entraînement du plongeur en vue des Jeux olympiques 2008 exige deux trampolines et deux bases. Des sociétés étasuniennes ayant refusé de nous les vendre, il a fallu les acheter à CARIMEX, du Mexique, à un coût supplémentaire de 23 653 dollars.
- L'achat de quatre tableaux numériques en vue de l'entraînement des judokas pour les Jeux olympiques a dû être annulé – alors que les équipements étaient déjà embarqués – parce que le fournisseur DEHAVEN a su qu'ils étaient destinés à Cuba.

Les préjudices causés par le blocus à l'**aviation civile** de mai 2007 au 15 avril 2008 ont été calculés à **197 600 000 dollars**. En voici quelques exemples :

- En août 2007, à l'aéroport de Montréal (Canada), les autorités douanières ont saisi une cargaison de pièces de rechanges d'une valeur de 35 000 dollars achetées par une société cubaine du secteur et destinées au système de climatisation centralisé (Chillers) de l'aérogare 3 de l'aéroport international de La Havane, construite en coopération avec le Canada, sous

prétexte que, en vertu de la loi Helms-Burton, Cuba ne peut acheter des équipements ou des pièces dont les composants sont de fabrication étasunienne : les Chillers sont de la marque étasunienne *York*.

- Le blocus a entravé toutes ces années-ci la possibilité d'achat par Cuba d'aéronefs plus modernes et plus rentables, au point que même des sociétés non étasuniennes ne peuvent nous en vendre, si bien que *Cubana de Aviación* doit continuer d'opérer des appareils moins rentables, surtout en consommation de combustible, et de louer des aéronefs dans des conditions défavorables et discriminatoire, les dépenses additionnelles de ce fait s'étant élevées à 14,8 millions de dollars.
- Fin novembre 2007, le département du Trésor a exigé que la compagnie *Boeing* rompe ses liens commerciaux avec le groupe européen *Air Atlanta Icelandic*, qui utilise des appareils de cette marque pour desservir Cuba, sous prétexte qu'il s'agit là d'une violation du blocus, si bien que cette compagnie européenne a cessé de louer ses Boeing à *Cubana de Aviación*.
- Quand le *Centre d'information technique du système IACC/CACSA*³ a voulu s'actualiser et se moderniser, la société britannique *AVITAS Europa*, qui publie des manuels très utiles pour l'achat et la vente d'avions de transport de passagers et de marchandises, ainsi que de moteurs, lui a fait savoir qu'elle ne pouvait négocier avec lui parce que sa société mère de Washington ne le lui permettait pas.

L'**industrie lourde**, pilier de l'économie cubaine en ce qui concerne des productions fondamentales (nickel, pétrole, ciment, industries chimique et électrique) a été lésée par le blocus dans toutes ses branches.

Pour n'importe quel pays, la question de l'énergie possède une signification stratégique capitale. Cuba en étant une importatrice nette, elle réalise un programme ambitieux d'économie et de meilleure efficacité des ressources énergétiques et de diversification de ses sources d'énergie, ce qui a permis d'atténuer dans une certaine mesure les retombées sur son économie de la flambée des cours du pétrole, s'efforçant d'atteindre ses objectifs stratégiques de développement durable.

Or, la politique de blocus des USA s'interpose comme le principal obstacle à ces objectifs, car l'administration Bush s'est proposée en priorité de prendre des mesures qui entravent et rendent encore plus coûteuse la stratégie cubaine de développement énergétique, menaçant des hommes d'affaires étrangers désireux de partager les risques de la recherche de gisements de pétrole éventuels, voire interdisant à des compagnies étasuniennes de faire des investissements dans ce domaine tant à Cuba même que dans sa Zone économique exclusive dans le golfe du Mexique.

On en trouvera ci-dessous quelques exemples :

³ Institut d'aéronautique civile de Cuba (IACC); Corporación de la Aviación Cubana S.A.

- Des sociétés prestataires de services spécialisés dans le domaine pétrolier, une fois rachetées par des transnationales étasuniennes, résilient leurs contrats avec Cuba. Ainsi, le 10 septembre 2007, la société étasunienne *Weatherford* a instruit sa filiale canadienne *Precision Energy Services* d'interrompre ses services de contrôle directionnel de puits à Cuba, et, un peu plus tard, de paralyser sur-le-champ ses opérations, de retirer tous ses équipements des puits, de renvoyer tout son personnel au Canada, de ne payer absolument rien aux entreprises cubaines et de virer au Canada tous ses fonds placés sur une banque cubaine, la Banque financière internationale.
- Après approbation du Plan Bush, l'industrie du nickel a été l'une des plus harcelées par son administration, au point que cette dernière a créé le Groupe interagences du nickel pour traquer les opérations cubaine, si bien que les pertes concernant les exportations de nickel-cobalt se sont chiffrées à **67,5 millions de dollars**
- Dans le cadre de son Programme de révolution énergétique qui vise à augmenter et à moderniser le système de production, de transmission et de distribution d'électricité, Cuba a acheté en Corée du Sud 544 groupes électrogènes qui doivent pourtant, à cause des restrictions du blocus, être envoyés en 53 cargaisons différentes sur les itinéraires Corée-Jamaïque-Cuba et Corée-Panama-Cuba, soit un surcoût de cent mille dollars par voyage, compte tenu du fait que tout cargo accostant un port cubain ne peut se rendre aux USA pendant six mois.

Dans le secteur de l'**informatique** et des **communications**, Cuba se voit imposer des limitations à l'accès aux technologies de pointe, aux composants et pièces de rechange, à l'envoi de correspondances entre les deux pays, ou alors interdire l'accès à des sites et services d'Internet ou encore l'achat de logiciels reconnus à l'échelle internationale, comme le système d'exploitation Windows. On en trouvera ci-dessous quelques exemples:

- Le blocus ne respecte même pas les logiciels libres et leur nature ouverte et à accès illimité, qu'ils soient de nature commerciale ou gratuits. Ainsi, durant la période analysée, Cuba a vu limiter son accès aux nouvelles versions du système de gestion de bases de données relationnel (SGBDR) libre, open-source et gratuit le plus diffusé au monde, **MySQL**, comme il est arrivé aussi avec Java, une fois que ce produit a été acheté par la société étasunienne Sun Microsystems. Ce moteur, téléchargeable gratuitement sur Internet, était largement utilisé à Cuba pour une grande variété d'applications.
- La fusion entre le fabricant **MGE UPS System**, du groupe français *Schneider Electric*, et le fabricant étasunien **APC**, qui a donné lieu à **APC-MGE**, a provoqué de sérieux préjudices à la société cubaine *ECOSOL* quant à la livraison d'onduleurs UPS triphasés. Après beaucoup de retard dans la vente de ce produit, et de fausses promesses selon lesquelles la fusion n'affecterait pas leur livraison, l'*APC-MGE* de France a fait savoir à l'entreprise cubaine que, sur pressions d'*APC*, ses opérations cesseraient et que les produits ne seraient pas livrés malgré les contrats déjà signés. Les

cadres d'APC-MGE, aussi bien en République dominicaine qu'en France, lui ont demandé de ne plus entrer en contact avec la société parce que cela leur portait préjudice. Ces onduleurs UPS triphasés étaient destinés à l'Université des sciences informatiques, à l'Hôpital neurologique, à l'Institut de chirurgie cardiovasculaire et à un parc d'attractions. Les tentatives de les obtenir par des intermédiaires, l'un français, l'autre canadien, ont échoué, dans le premier cas, pour leurs prix trop élevés, dans le second, pour refus du fournisseurs quand il a appris que la destination finale était Cuba.

- La société berlinoise d'envois postaux **United Parcel Service (UPS)** a, du fait de l'extraterritorialité du blocus, renvoyé à la société *Zapf Mudanzas S.A.* des documents destinés à Cuba, avec cette mention : « Non distribué pour cause d'blocus ».
- Les liaisons postales entre Cuba et les USA se bornent à la seule correspondance prévue par l'Union postale universelle, mais ne concernent pas les virements postaux, les services de livraisons programmées, les envois contre remboursement ou les envois à valeur déclarée.

5. PRÉJUDICES CAUSÉS AU PEUPLE ÉTASUNIEN ET À D'AUTRES PEUPLES DU MONDE

La guerre économique brutale que l'administration étasunienne mène contre Cuba ne porte pas de préjudices qu'aux seuls Cubains : en violation des lois internationales, elle en cause à d'autres peuples du monde, dont le peuple étasunien

Constatant l'échec de sa politique criminelle et le soutien toujours accru de la communauté internationale à la levée du blocus, l'administration étasunienne en a renforcé l'application, cherchant à réduire au minimum les contacts entre peuples et personnes, ainsi que les relations entre organisations religieuses, universitaires, savantes, scientifiques, culturelles et sportives des deux pays. en voici quelques exemples :

- En juillet 2007, la Cour fédérale de Washington a rejeté les accusations formulées par l'*Emergency Coalition to Defend Educational Travel (ECDDET)* contre le département du Trésor. Le 13 juin 2006, la juge Ellen Huvelle avait reconnu que les restrictions imposées aux voyages éducatifs, tout en violant les libertés scolaires établies dans la Constitution, étaient en accord avec le Plan Bush.
- En novembre 2007, les sportifs étasuniens et portoricains, dont de nombreux groupes, clubs et coureurs individuels avaient souhaité leur inscription, n'ont pas pu participer au marathon Marahabana 2007 à cause des prohibitions du blocus.
- Le département du Trésor a refusé le permis de voyage à vingt musiciens étasuniens invités à participer au Douzième Festival international de musique électroacoustique "Primavera en La Habana 2008".

- Il a de même refusé ce permis, en avril, à des législateurs de New York dans le cadre d'une délégation commerciale de cet Etat.
- Le département du Trésor a aussi empêché le voyage à Cuba de quatre-vingt-huit étudiants d'une maîtrise en affaires de l'Université méthodiste du Sud du Texas, sous prétexte d'une mauvaise utilisation par celle-ci du permis qui lui avait été octroyé.
- Alors que la société étasunienne *Sport Show Broadcasting* (SSB) avait signé avec l'Institut cubain de radio et télévision (ICRT) un contrat pour obtenir les droits de transmission télévisée de trente matchs du Championnat cubain de base-ball (210 000 dollars), elle n'en a pu en transmettre que six à cause de fortes pressions politiques en sens contraire.
- Un phénomène semblable a eu lieu avec la *Société de télévision câblée* (PCTV) du Mexique, intéressée par la transmission du Championnat national de base-ball cubain, qui a dû annuler sans explications un contrat de 100 000 dollars, les préjudices financiers s'étant montés à 268 000 dollars, sans compter que les intéressés aux USA et au Mexique n'ont pas pu voir les matchs prévus.
- Le professeur étasunien Todd J. Martinez, de l'Université de l'Illinois, n'a pu participer à la rencontre Fotodinámica 2008 tenue à La Havane, pour refus du permis de voyage, cette même interdiction ayant touché en novembre trois linguistes étasuniens désireux de participer à la rencontre Lingüística 2007.
- La compagnie espagnole *Hola Airlines*, dont les avions transportaient des patients de la Mission Miracle du Venezuela à La Havane, a dû cesser de le faire : ayant dû demander des services de réparation d'un avion à la compagnie *Boeing*, celui-ci lui a fait savoir que l'administration étasunienne lui interdisait de fournir une aide technique et des pièces détachées à moins qu'elle annule ses opérations avec le Venezuela et Cuba. Or, la Mission Miracle est une opération strictement humanitaire qui permet d'opérer des patients sans grandes ressources d'affections de la vue telles que la cataracte, le ptôsis et le ptérygium.

5.1 RETOMBÉES SUR LES ORGANISMES ET ORGANISATIONS INTERNATIONAUX

Durant cette période, le blocus a continué d'affecter la participation de Cuba à des réunions d'organismes et organisations internationaux, ainsi que le fonctionnement normal de ceux-ci vis-à-vis de Cuba. En voici quelques exemples :

- L'*Assemblée nationale du pouvoir populaire* n'a pu verser ses quotes-parts à l'Union interparlementaire (UIP) et au Parlement latino-américain (PARLATINO) en 2007 parce que les banques *USB* (Genève), *BANISTMO* de Bogota (Colombie) et la filiale de la *Lloyd Bank* de Londres ont refusé de recevoir ses virements au motif du blocus.

- Le département d'Etat a refusé de délivrer des visas à deux députés cubains qui devaient participer à la réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), tenue à Los Angeles du 22 au 25 juin 2007.
- En ce qui concerne l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui siège à Genève, Cuba continue d'avoir du mal à verser les sommes requises pour l'enregistrement de brevets internationaux, car les deux banques suisses par lesquelles elle passait ont refusé de continuer de faire sous prétexte des restrictions du blocus étasunienne, si bien que notre pays doit faire les virements bancaires à travers un tiers, ce qui accroît les risques et les coûts des opérations.

6. OPPOSITION AU BLOCUS AUX ÉTATS-UNIS MÊMES

L'administration étasunienne n'a pu faire taire les protestations contre sa politique agressive permanente contre Cuba. Aux États-Unis mêmes, des voix continuent de s'élever pour s'y opposer et demander qu'elle change.

Parmi les actions entreprises aux USA pour contrer le blocus, on peut citer les suivantes :

- **12 juin 2007** : Le Conseil d'administration de l'*USA Rice Millers' Association* adopte une résolution dans laquelle il appelle le Congrès et la Maison-Blanche à mettre fin aux restrictions sur les voyages et à nouer des relations commerciales normales avec Cuba.
- **14 juin 2007** : Réunion d'information au Congrès sur le point : « Repenser l'blocus des USA envers Cuba », présidée par les représentants Charles Rangel, démocrate de New York, et Jeff Flake, républicain de l'Arizona, à laquelle assistent différents adjoints de législateurs, des ONG, des diplomates, des membres des médias et des organisations agricoles. Rangel taxe la politique de blocus d'hypocrite, souligne le poids électoral de la Floride comme facteur déterminant dans le maintien des sanctions et qualifie les restrictions aux voyages d'insultantes parce que violatrices des droits civils et constitutionnel des États-Uniens.
- **14 juin 2007** : Une délégation de dirigeants de l'agence mondiale humanitaire « Church World Services », rattachée au Conseil national des Églises, et des représentants des onze plus grandes Églises chrétiennes des USA, font du lobbying au Congrès pour obtenir un appui aux projets de loi S.721 et HR.654 concernant la liberté de voyage à Cuba. Le 7 juin, ces mêmes organisations avaient émis une déclaration dans ce même but, et le 12, adressé des lettres à des membres des deux Chambres pour demander que toute législation relative à l'blocus doit inclure une clause sur la fin des restrictions de voyages religieux à Cuba.
- **17 juin 2007** : Le président de la Commission des affaires juridiques au Sénat, Patrick Leahy, sénateur démocrate du Vermont, introduit le projet de

loi S.1806 (« *Judicial Powers Restoration Act of 2007* ») dont la section 3 propose l'élimination de la section 211⁴.

- **19 juillet 2007** : Le sénateur Dorgan, démocrate du Dakota du Nord, aux débats sur le projet de loi agricole à la Commission des assignations du Sénat, présente deux amendements concernant les ventes de produits agricoles et de médicaments à Cuba : à la sous-commission de l'Agriculture, pour proposer de concéder une autorisation générale de voyages à Cuba des exportateurs de produits agricoles et de médicaments ; à la sous-commission des Services financiers, pour en revenir au système de paiement d'avant 2005 en ce qui concerne les achats par Cuba de produits agricoles, les deux amendements ayant été adoptés par la Commission.
- 25 juillet 2007 : Le représentant démocrate du Colorado, Mark Udall, introduit le projet de loi H.R. 3182 (« *U.S. Participation in Cuban Energy Exploration Act of 2007 : To allow United States persons to participate in energy development offshore from Cuba and other nearby countries* ») pour permettre aux sociétés étasuniennes de participer au programme cubain de prospection et d'extraction d'hydrocarbures.
- **21 septembre 2007** : Les représentants Jeff Flake (républicain de l'Arizona), William Delahunt (démocrate), James McGovern (démocrate du Massachussets), Jo Ann Emerson (républicaine du Missouri), Jerry Moran (républicain de Kansas) et Rosa DeLauro (républicaine du Connecticut) adressent une lettre à Condoleezza Rice, secrétaire d'Etat, et à Henry Paulson, secrétaire du Trésor, au nom du Groupe de travail sur Cuba de la Chambre des représentants, pour demander au gouvernement de lever les restrictions aux voyages à Cuba, surtout en ce qui concerne les Cubano-étasuniens.
- **Deuxième quinzaine de septembre 2007** : Réunion des secrétaires à l'Agriculture de différents Etats pour discuter de la nécessité de normaliser le commerce entre les deux pays, avec déclaration souscrite par l'Association nationale des départements d'Agriculture des Etats.
- Durant la période analysée, douze délégations d'hommes d'affaires, accompagnées par les secrétaires à l'Agriculture du Nouveau-Mexique, du Dakota du Nord, de la Californie et du Texas, et des secrétaires ou commissaires à l'Agriculture de l'Iowa et du Montana, ont visité Cuba, ainsi que sept législateurs.
- **5-9 octobre 2007** : Le Deuxième Congrès national latino, tenu à Los Angeles, adopte trois résolutions relatives à Cuba, dont l'une exige que le Congrès lève les restrictions aux voyages de familles, en tant que violatrices de la Constitution étasunienne et du droit international.
- **29 octobre** : Le Collage national des avocats (NLG) émet une déclaration pour condamner le refus de délivrance de visa au vice-président de la

⁴ Section 211 de l'*Omnibus Consolidated and Emergency Supplemental Appropriations Act, 1999*, et nouvelles agressions dans le domaine des marques commerciales.

Société de droit du travail, rattachée à l'Union des juristes de Cuba, et membres du Bureau des directeurs de l'Association internationale des avocats démocratiques, invité à participer à une réunion aux USA.

- **27 novembre 2007** : Un groupe d'artistes et intellectuels étasuniens, dont les acteurs Sean Penn et Danny Glover, les écrivains Alice Walker et Cristina García, le chanteur Harry Belafonte et le musicien Ry Cooder, adresse une lettre au président Bush pour lui demander de mettre fin à la prohibition d'échanges culturels entre les deux pays.
- **27 mars 2008** : Au cours d'une table ronde à l'Université de Georgie, à laquelle participent les anciens secrétaires d'Etat Colin Powell, Henry Kissinger, James Baker III, Warren Christopher et Madeleine Albright, les participants abordent d'une manière critique la question cubaine : « L'blocus de cinquante ans n'a bénéficié à personne. C'est une question qui a plus à voir avec la politique intérieure qu'avec la politique extérieure... quand une politique ne fonctionne pas pendant cinquante ans, il est temps de penser à quelque chose d'autre. »
- **9 avril 2008** : Le sénateur démocrate du Connecticut, Christopher Dodd, au cours d'une conférence à l'Ecole navale d'Anapolis, appelle à créer une alliance stratégique dans le continent, qui devrait commencer par un changement de la politique des USA envers Cuba ; l'administration étasunienne doit modifier radicalement sa politique, lever le blocus, les restrictions de voyages et d'envois de fonds familiaux, et engager des échanges sur les points d'intérêt mutuel.
- **14 mai 2008** : Le Council on Foreign Relations⁵ (CFR) publie un rapport intitulé : « *USA-Latin America Relations : A New Direction for a New Reality* » (Relation entre les USA et l'Amérique latine : une nouvelle orientation pour une nouvelle réalité »), rédigé par un groupe de travail indépendant, qui suggère une série de mesures pour lever le blocus, dont :
 - Permettre la liberté de voyages et faciliter le commerce avec Cuba : la Maison-Blanche devrait déroger les restrictions imposées en 2004 aux voyages et aux envois de fonds familiaux des Cubano-étasuniens.
 - Réinstaurer et assouplir les treize catégories de permis de voyage à des fins d'échange *People to People*, instituées par l'administration Clinton en vue de la visite du pape à Cuba en janvier 1998.
 - Promouvoir des conversations sur des points d'intérêt mutuel, tels que migration, trafic d'êtres humains, trafic de drogues, santé publique, avenir de la base navale de Guantánamo, gestion durable des ressources environnementales, surtout si Cuba, de pair avec un groupe de sociétés pétrolières étrangères, commence à prospecter en eaux profondes pour trouver des réserves de pétrole.

⁵ Le CFR, l'un des centres d'études et de recherches les plus influents des USA, lié à l'élaboration de la politique extérieure et formé de membres éminents de l'*establishment*, assume une posture essentiellement de centre-droit.

- Déroger la loi Helms-Burton de 1996, qui a ôté au pouvoir exécutif le gros de ses prérogatives au sujet de la levée des sanctions économiques. Le Congrès devrait adopter des mesures législatives, comme il l'a fait pour les ventes agricoles, en vue de libéraliser le commerce bilatéral et les voyages à Cuba, créant des opportunités de renforcement des institutions démocratiques.

7. CONCLUSIONS

Cette dernière année s'est caractérisée par l'application la plus brutale qui soit du blocus contre Cuba. L'administration étasunienne a entrepris des actions irrationnelles de traque d'organismes gouvernementaux, de sociétés, de banques et de citoyens de pays tiers, au point de bloquer des sites Internet en rapport avec notre pays.

Les préjudices économiques directs causés au peuple cubain jusqu'à décembre 2007 par ce blocus économique, commercial et financier dépassent au total, selon des chiffres calculés au plus bas, **93 milliards de dollars**.

Pour apprécier à sa juste valeur l'ampleur des préjudices et dommages causés à l'économie cubaine, qu'il suffise de dire que ce montant représente 1,6 fois le Produit intérieur brut de Cuba (valeur de tous les biens et services en un an), environ 12 fois la dette extérieure de 2006⁶ et environ 23,5 fois la valeur des investissements de 2006.

Ce montant concerne uniquement les dommages et préjudices directs ; il faudrait y ajouter les plus de **54 milliards de dollars** découlant des agressions et actes terroristes commis par le gouvernement étasunien et ses agents mercenaires durant presque un demi-siècle.

Dans le cadre de cette stratégie conçue pour obliger le peuple cubain à la reddition par faim et maladies, et renverser la Révolution, le gouvernement des Etats-Unis a intensifié ses opérations et plans subversifs dans le but avoué de déstabiliser et de détruire le système constitutionnel mis en place par le peuple cubain. Le 19 mai dernier, le gouvernement cubain a donné de preuves irréfutables de cette conspiration et de cette ingérence des représentants des USA dans l'île.

Il ne fait aucun doute que le blocus constitue le principal obstacle au développement et au bien-être des Cubains, et une violation flagrante, massive et systématique des droits de tout un peuple.

Les Etats-Unis continuent de faire fi, avec une arrogance méprisante, des seize résolutions votées à sa quasi-unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies et réclamant la levée du blocus génocidaire.

⁶ Dette extérieure: 7 793 700 000 dollars. (Source: Banco Central, *Anuario Estadístico de Cuba*, p. 126.)

Le peuple cubain ne renoncera jamais à défendre sa Révolution et continuera d'avancer dans l'exercice de sa liberté et de son indépendance, quels que soient les obstacles et les limitations qu'il doive surmonter. La volonté de résistance des Cubaines et des Cubains est infinie. La nation cubaine continuera de travailler, souverainement et sans relâche, à l'approfondissement des objectifs de justice, d'équité et de solidarité qui sous-tendent la Révolution.

Cuba espère pouvoir compter une fois de plus sur le soutien de la communauté internationale, quand elle réclame en toute légitimité la levée du blocus économique, commercial et financier appliqué par le gouvernement des Etats-Unis.